

# INFO GRI COLLECTIVITES

Le supplément d'information de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France - OCTOBRE 2016 - N°7

## SOMMAIRE

### **Edito**

Moisson 2016 : des rendements réduits de moitié, la céréaliculture en crise

### **Prestations pour les collectivités**

La compensation agricole confirmée par décret du 31 août

### **Le saviez-vous**

La balade du goût fête ses 20 ans !

### **Dans les champs**

Semis 2017 : rebondir après les résultats catastrophiques de l'été

Directeur de la publication : C. HILLAIRET  
Conception : Bureau Communication

2, avenue Jeanne d'Arc - BP111  
78153 LE CHESNAY CEDEX  
01.39.23.42.00  
[www.ile-de-france.chambagri.fr](http://www.ile-de-france.chambagri.fr)  
[accueil@ile-de-france.chambagri.fr](mailto:accueil@ile-de-france.chambagri.fr)



**Moisson 2016 : des rendements réduits de moitié, la céréaliculture en crise**

Les exploitations agricoles franciliennes sont fragilisées par une crise sans précédent. Le bilan est sans appel pour toutes les productions et notamment en grandes cultures avec des rendements réduits de moitié du fait des pluies exceptionnelles tombées au mois de juin, en période de maturation des grains. Les excédents brut d'exploitation, premier indicateur de performance économique, sont négatifs et le revenu courant avant impôt moyen est estimé à -30 000 euros ! Sans oublier que les résultats des producteurs de grandes cultures s'érodent en tendance depuis 15 ans, et que les quatre dernières années se sont avérées plus difficiles les unes que les autres, avec le coup de grâce en cette moisson 2016. La perte de chiffre d'affaire pour les exploitations de grandes cultures franciliennes s'élève à plus de 250 millions d'euros ! Ainsi les élus de la Chambre d'agriculture réunis le 19 septembre ont voté des mesures d'accompagnement exceptionnelles en faveur des agriculteurs ouest-franciliens, mettant sciemment la structure en danger, à l'image des situations critiques de nos exploitations. Outre de nouvelles prestations, des ristournes exceptionnelles sur nos tarifs en vigueur de conseil ont été votées. Elles ont permis de dégager au global 400 000 euros du budget contraint de la Chambre d'agriculture ; un choix assumé pour agir à la hauteur des attentes et besoins des agriculteurs.

Christophe HILLAIRET, Président CAIF



### La compensation agricole confirmée par décret du 31 août



La Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France avait joué un rôle clé dans la défense du principe de compensation agricole, à l'occasion de l'élaboration de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, publiée au JO le 13 octobre 2014. Deux ans plus tard, elle se félicite de la parution du décret, qui étend aux zones agricoles le principe ERC (éviter - réduire - compenser) restreint jusqu'ici aux enjeux environnementaux. La disparition des terres agricoles (pour rappel ~2000 ha/an en Ile-de-France et un département tous les 7 ans à l'échelon national) va pouvoir être partiellement compensée par des mesures visant au maintien et développement de la valeur ajoutée des filières agricoles. De quoi répondre aux inquiétudes des élus du monde agricole qui voit les partenaires d'amont et d'aval de la production primaire délaisser le territoire sous la pression foncière, et leur permettre d'espérer une réduction significative de la consommation des espaces agricoles. Les CDPENAF joueront auprès des préfets un rôle clé de consultation sur les études ERC des aménageurs. Quant aux mesures de compensation elles-mêmes, le décret laisse toute latitude aux acteurs locaux pour en définir le contenu et la mise en œuvre.

Pour plus d'information : CAIF - Bureau Aménagement : 01.39.23.42.39

Ludovic de MIRIBEL  
Responsable du Bureau Aménagement - CAIF



## LE SAVIEZ-VOUS ?

### La balade du goût fête ses 20 ans !



Organisée par les Chambres d'Agriculture de Seine-et-Marne et Interdépartementale de l'Ile-de-France, dans le cadre de la semaine nationale du Goût, la Balade du Goût est soutenue par de nombreux partenaires, et rassemble près de 100 fermes franciliennes engagées pour faire découvrir la diversité des goûts et des saveurs de la région. Pour ce rendez-vous annuel, les producteurs et éleveurs franciliens proposent d'accueillir dans leurs fermes petits et grands pour des dégustations et animations. C'est un moment privilégié, où chacun peut organiser le circuit de son goût, en famille ou entre amis !

Un rendez-vous à ne pas manquer !!

Au Programme : dégustations, visites de fermes, traite des animaux, pressage des pommes, repas à la ferme... raviront les visiteurs !

Renseignements grand public : 20ème édition de la Balade du Goût 2016, le samedi 15 octobre à partir de 14h et le dimanche 16 octobre à partir de 11h.

Pour plus d'information : CAIF - Bureau Diversification Marketing : 01.39.23.42.18

Carte interactive, fermes par spécialités, dépliant... retrouvez toutes les informations sur notre site.

*Pour en savoir plus :*

<http://www.balade-du-gout.fr/>

Elise SIMON

Responsable du Bureau Communication et Information - CAIF



### Semis 2017 : rebondir après les résultats catastrophiques de l'été



Alors que la campagne 2016 va se solder par des marges négatives pour l'ensemble des grandes cultures franciliennes, avec des prix de marché inférieurs aux prix de revient, le moral n'est pas au rendez-vous en cette période de semis des cultures d'hiver. Les organisations professionnelles agricoles franciliennes ont défendu auprès du Conseil régional une aide à l'achat de semences certifiées à hauteur de 6.5 millions d'euros, pour pallier la mauvaise récolte et le faible potentiel voire l'impossibilité dans certains cas de réutilisation des semences fermières. Une aide pré-instruite par la Chambre d'agriculture, à solliciter par voie informatique ou papier d'ici le 15 novembre. Après la pluie, la sécheresse : septembre n'a pas vu tomber une goutte, au détriment de la levée des colzas, 2ème culture de la région avec 13% de la surface agricole. Des soucis d'insectes et de limaces sont sous surveillance. Côté cultures spécialisées comme l'arboriculture, la campagne 2016 est également morose, avec des pertes oscillant entre 50 et 100% selon les espèces dans les pruniers, cerisiers, poiriers et pommiers qui constituent les principales cultures fruitières de notre territoire. En cause, à une climatologie exceptionnelle (giboulées et températures glaciales d'avril, intempéries fin mai - début juin, brulures en août durant la canicule...)

Pour plus d'information : CAIF - Service Technique et économique : 01.39.23.42.40

Christophe DION  
Responsable du Service Technique et Economique - CAIF

